



Le Syndicat.

Unia Vaud, Secrétariat régional, Place de la Riponne 4, CH-1002 Lausanne

Municipalité de Lausanne
Greffe municipal
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1003 Lausanne

Notre opposition à vos propositions d'horaires à rallonge pour les bars

14 juin 2024

Monsieur le Syndic,
Monsieur le Municipal en charge de la police du commerce,
Mesdames et Messieurs les Municipaux-ales,

En ce jour symbolique de la grève féministe, nous souhaitons vous transmettre la prise de position de notre Assemblée des délégué-e-s régionale sur proposition de membres et salariées de l'hôtellerie-restauration.

La Municipalité de Lausanne a en effet annoncé à notre plus grand étonnement le 29 avril dernier que les bars pourraient rester ouverts toute la nuit le lendemain en cas de victoire du LHC. Par la suite, une interpellation au Conseil communal a plaidé pour que d'autres activités permettent une ouverture prolongée des bars ; par la voix du Municipal en charge de l'économie M. Pierre-Antoine Hildbrand, la Municipalité a salué cette volonté d'assouplir les horaires lors de manifestations, sans aucun égard pour le personnel concerné.

Ces projets de la Municipalité de Lausanne vont à l'encontre de la protection des travailleurs-ses, déjà parmi les plus précaires, dans une branche très majoritairement féminine. La décision prise le 29 avril par la Municipalité de Lausanne ne permet en outre d'aucune manière de respecter loi fédérale sur le travail (que ses services doivent pourtant contrôler...), les délais pour planifier du personnel étant par trop courts.

Dans la résolution ci-jointe, nos membres vous demandent que la fête des uns ne devienne pas le bain des autres. La branche de la restauration a besoin d'autre chose aujourd'hui qu'une nouvelle péjoration des conditions de travail.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre position et restons à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le syndicat Unia Région Vaud :

Tamara Knezevic
Secrétaire syndicale branche
Hôtellerie -restauration

Giorgio Mancuso
Responsable secteur
tertiaire

Arnaud Bouverat
Secrétaire régional
Unia Vaud

Annexe mentionnée

Résolution du secteur tertiaire

Contre les extensions d'horaires de l'hôtellerie-restauration à Lausanne

La Municipalité de Lausanne a annoncé le 29 avril que les bars pourraient rester ouverts toute la nuit le lendemain en cas de victoire du LHC. Par la suite, une interpellation écologiste a plaidé pour que d'autres activités permettent une ouverture prolongée des bars ; le Municipal en charge de l'économie M. Pierre-Antoine Hildbrand a salué cette volonté d'assouplir les horaires lors de manifestations.

Les horaires de l'hôtellerie-restauration sont d'ores et déjà parmi les plus dérégulés toutes branches confondues, ce qui nuit tant aux conditions de travail, à la conciliation entre obligations privées et professionnelles qu'à l'attractivité de la branche. Depuis la crise du Covid, une pénurie de main d'œuvre frappe la branche et de tels projets d'extension des horaires vont à l'encontre de la réalité du marché du travail.

La proposition de la Municipalité de Lausanne va à l'encontre de la protection des travailleurs-ses, déjà parmi les plus précaires, dans une branche très majoritairement féminine. La décision prise le 29 avril par la Municipalité de Lausanne ne permet en outre d'aucune manière de respecter loi fédérale sur le travail ce qui constitue non seulement une honte, mais un non-sens pour une collectivité publique.

L'Assemblée des délégué-e-s régionale du Syndicat Unia Région Vaud appelle la Municipalité de Lausanne à respecter la protection des travailleuses et travailleurs dans ses décisions et à renoncer à toute extension des horaires par respect envers les employé-e-s de l'hôtellerie-restauration. La fête des uns ne doit pas devenir le baigne des autres !

Résolution adoptée lors de l'Assemblée des délégué-e-s d'Unia Vaud de mai 2024.